



Réponse de l'administration aux propos liminaires des organisations syndicales

Vous trouverez la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques à l'adresse suivante :

<https://www.cgtfinancespubliques.fr/content/gt-du-8-septembre-2022-formation-professionnelle-declarationliminaire>

Concernant l'ordre du jour, conformément à nos demandes répétées, l'administration indique avoir ciblé les sujets pour pouvoir les traiter dans le temps imparti à la réunion. C'est pourquoi, la fiche sur le tutorat sera abordée lors du prochain groupe de travail à condition que d'ici là il n'y ait pas une nouvelle fiche plus prioritaire à aborder.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Interpellé par la CGT Finances Publiques en matière d'installation des stagiaires, Olivier Rouseau répond que l'ENFiP travaille en collaboration avec le SARH sur les problèmes de paye et sur toutes questions d'ordre financier. L'approche de l'ENFiP est bienveillante et humaine, notamment grâce à l'ARENFiP de Clermont et à l'ALS de Lyon sur l'attribution de logements.

Il se dit préoccupé par cette situation et cherche des solutions pour accueillir les stagiaires dans de bonnes conditions.

En terme de dialogue social, l'administration n'a pas la volonté de ne pas communiquer, plus en amont toutes informations concernant les futures scolarités aux Organisations syndicales (OS) mais elle essaye d'avancer le plus dans les projets avant de communiquer.

Sur la réduction du nombre de jours ou l'administration met à disposition des OS des stands lors des accueils des stagiaires A, B et C, il admet un malentendu et nous assure que l'existant sera préservé au moins jusqu'en mai 2023 pour l'arrivée des stagiaires de catégorie C. Cela n'augure rien de bon pour la suite...

La CGT Finances Publiques ne laissera pas l'administration restreindre ses acquis en terme d'accueil des stagiaires et oeuvra pour que nos moyens accordés au moment de la fusion ne soient pas revus à la baisse.

En réponse à nos inquiétudes en matière de recrutement des chargés d'enseignement, l'ENFiP indique avoir recruté un nombre suffisant pour palier aux départs certains ou annoncés pour 2022, tout en précisant qu'en cas de besoins supplémentaires, l'ENFiP doit pouvoir utiliser des recrutements sur fiches de poste.

Malheureusement c'est déjà le cas puisque dès cet été nous avons vu apparaître des fiches de poste en ligne, dommage que le vivier n'ait pas été étoffé suffisamment afin d'anticiper des départs de dernière minute.

Toutefois une réflexion est en cours pour 2023, afin d'avancer l'agenda pour permettre aux candidats de dérouler leur formation probatoire en passant un cours devant les stagiaires en scolarité en tout présentiel.

A notre demande de la date de parution du mouvement de 1ère affectation des contrôleurs stagiaires, l'administration nous répond qu'un « sujet technique » se pose...

Concernant le délai trop court accordé aux Inspecteurs Stagiaires (IS) pour rédiger leur demande de 1ère affectation, Olivier Rouseau sollicite le bureau RH concerné. Il n'est pas opposé à décaler la date de dépôt des demandes des IS pour permettre aussi, le lien entre le mouvement A et le mouvement B et ainsi permettre aux couples doubles lauréats de bénéficier des priorités.

Enfin, à notre demande de solliciter le médecin de prévention pour octroyer les aménagements des épreuves des concours pour les collègues en situation de handicap, l'administration se dit liée par les textes. Cependant le sous-directeur partage notre vision des choses. Il est prêt à communiquer avec le ministère en charge du handicap pour faire avancer la législation dans ce domaine et ainsi éviter aux candidats bénéficiant d'un tiers temps de devoir obtenir l'accord d'un médecin agréé et ainsi financer une consultation de leur poche.

Concernant l'ordre du jour :

[./.. suite à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger cr_gt_du_8_09_22_15_09_22.pdf](#) (481.43 Ko)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Public: [Infos / actions](#)

[GT 2022](#)

[ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
